



Les factures de cotisations Per CAPITA sont disponibles sur www.t2st.fr

Edito...

Le Gouvernement a confié à Madame Charlotte LECOQCQ, députée du Nord, une mission sur la Santé au travail. Son rapport est attendu avant l'été.

Il s'agira d'une énième réflexion sur la modernisation de la Santé au Travail qui se traduira à n'en pas douter par une nouvelle réforme qui complètera celles de 2000 (pluridisciplinarité), de 2011 (compétences infirmiers) et de 2017 (Loi Travail).

En replaçant l'évolution de la Santé au Travail dans son histoire, j'observe un interventionnisme toujours plus fort de l'Etat dans la prévention de l'état de santé des salariés, avec une volonté affichée vers la prévention primaire (en amont des risques). Cette évolution là est nécessaire pour le développement de l'entreprise, car la réparation coûte cher. Mais dans le même temps, les commandes de l'Etat vers les Services de Santé au travail s'amplifient, les plaçant au milieu de 2 donneurs d'ordre : l'Etat et les entreprises. Pour preuve, t2st participe à une enquête épidémiologique régionale sur les inaptitudes et le maintien dans l'emploi.

Il est temps que l'Etat déclare officiellement que la Santé au Travail, c'est de la santé publique avec toutes les conséquences que cela implique...

Béatrice JOURDE, Présidente.

COTISATION PER CAPITA

Les factures de cotisations PER CAPITA sont disponibles sur le site www.t2st.fr, dans votre Espace adhérent.

Si vous avez perdu votre mot de passe, vous pouvez contacter Françoise BARRILLON au 04.67.74.61.72 ou par mail : f.barrillon@t2st.fr.

Pour le règlement, vous disposez de plusieurs choix :

- Soit par télé-prélèvement
- Soit par virement bancaire
- Soit par chèque.

La facture que vous trouverez sur votre espace adhérent est justifiée par le nombre de salariés que vous avez déclaré en début d'année.

Les entreprises n'ayant pas retourné leur liste du personnel nous empêchent de programmer le suivi individuel selon le schéma mis en œuvre par la loi Travail. De fait, ces entreprises adhérentes sont facturées sur la base des effectifs de l'année 2017 avec une majoration.

La facturation PER CAPITA (104€ HT) se fonde désormais sur les salariés déclarés par l'entreprise avec un paiement annuel, en une seule fois pour les entreprises de moins de 10 salariés et au trimestre pour les entreprises adhérentes de plus de 10 salariés.

Pour les embauches de l'année 2018, celles-ci seront facturées 30€ HT pour l'année en cours.

L'organisation et la programmation du suivi individuel sont désormais mis en œuvre selon les dispositions de la Loi Travail et selon les risques professionnels.

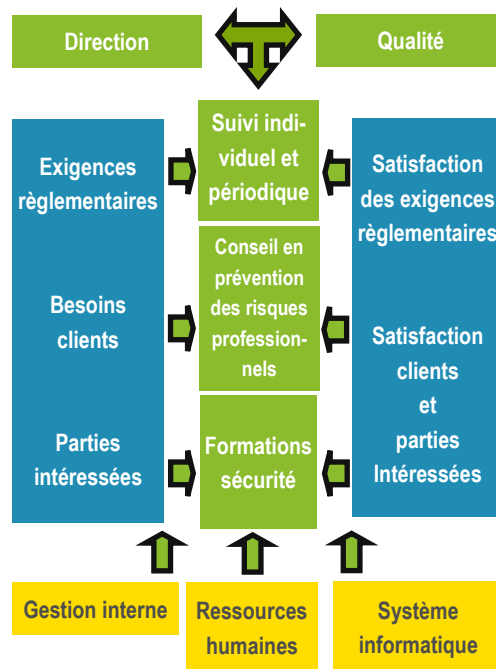
Pour tout renseignement, contactez Maryse AURIOL au 04.67.36.52.11.

DEMARCHE QUALITE ISO 9001 version 2015

t2st relance, depuis le 01 janvier 2018, sa démarche qualité, suspendue pendant la période de fusion avec le GIST, en vue de la certification ISO 9001 version 2015.

Plus accessible et compréhensible par tous, la version 2015 de la norme traitera du périmètre global des prestations de t2st, en déclinant le crédo suivant : tous ensemble pour l'amélioration de la prévention des risques professionnels.

Accompagné par QUALIPOLE dans l'élaboration de la démarche, 6 processus ont été arrêtés :



L'audit de certification est prévu fin 2018.



t2st investit sur le secteur de CLERMONT L'HERAULT-LODEVE

MAISON DE SANTE sur LODEVE

t2st délocalisera ses bureaux actuels de la rue Jean JAURES sur la Maison de Santé, dans l'immeuble de l'ancienne Poste en s'associant avec d'autres entreprises de santé (laboratoire d'analyses, sage femme, infirmiers, médecins généralistes et spécialistes...). Le projet est porté par la ville de LODEVE et le bâtiment devrait être livré fin 2019.

Ainsi, ce futur cabinet médical disposera d'une surface de 60 m2 environ, d'une salle d'attente, d'un espace pour les examens complémentaires et d'un bureau pour les entretiens infirmiers. Situé au dernier étage de l'immeuble, il répond aux normes d'accessibilité handicapé.

Lors de sa séance de mars dernier, le Conseil d'Administration de t2st a validé cette nouvelle implantation pour offrir une meilleure prestation aux salariés lors des consultations médicales.

Maison de santé /ancienne Poste, place Alsace Lorraine



PROJET DE CONSTRUCTION SUR CLERMONT L'HERAULT

Frappé par le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) en raison de sa proximité avec La Lergue, les bureaux de t2st qui ne répondent plus par ailleurs aux normes actuelles, doivent déménager et se recentrer sur le pôle économique de CLERMONT L'HERAULT.

Là encore, le Conseil d'Administration a donné son feu vert pour une délocalisation prochaine. Les recherches de foncier à bâtir et l'absence de locaux disponibles selon le cahier des charges de t2st ont ciblé la zone en pleine extension de la Salamane, à la sortie de la A75 et à l'entrée de la ville.

Le choix s'est porté sur une parcelle de 2000 m2 pour y construire un immeuble de plain pied avec parking pour le stationnement des visiteurs.



Un appel à concours d'architecte va prochainement être lancé pour démarrer cette opération avec une livraison prévue fin 2019.

ACTUALITES DE L'ASSOCIATION t2st

RGPD : QUESACO?

Applicable au 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) concerne toutes les entreprises quelque soit leur taille. t2st qui stocke de l'information personnelle et médicale est bien sûr concerné par ce nouveau dispositif qui vise la protection de la vie privée et la responsabilisation des structures, et qui impacte aussi bien les données informatiques que papier.

Cette mise en conformité, organisée par la CNIL comprendra 6 étapes pour t2st :

- Désigner un pilote par la nomination d'un Data Protection Officer (DPO),
- Cartographier le traitement des données personnelles,
- Prioriser les actions au regard des risques pesant sur les personnes,
- Gérer les risques sur la vie privée : description du traitement et finalités,
- Organiser les processus de protection permanente des données,
- Documenter la conformité et prouver que le RGPD est réalisé par l'information des personnes concernées.

Vous avez dit : « t2st, tiers de confiance ? ».

RESSOURCES HUMAINES t2st

Arrivée du Dr Claire FOURNIER. Elle termine son internat de médecine du travail à t2st et prend la suite du Dr PARRA. Le Dr FOURNIER a été placée sous le tutorat du Dr ACQUAVIVA pendant sa période de stage. Elle couvre notamment les secteurs de la banque, de l'aide à domicile, les Hôtels/restaurants/bars, les associations...

Intégration de Mansoura KADDOURI. Elle remplace temporairement Nadia OUSKHOR aux côtés du Dr ACQUAVIVA. A l'été, Mansoura assurera l'accueil au siège social.

Anne Marie BALP, assiste désormais les Drs PETER et BODHUIN sur le secteur de Clermont l'Hérault en tant qu'infirmière en santé au travail. Dans ce cadre, elle réalise des entretiens infirmiers selon le dispositif de la Loi Travail.